

**COMMUNICATION  
DE LA MUNICIPALITE  
AU CONSEIL COMMUNAL**

**C 5/2004**

Vevey, le 22 janvier 2004

**Décompte final des travaux de transformation-rénovation de la garderie communale  
« Les Cèdres », rue du Midi 11**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Dans sa séance du 7 mars 2002, le Conseil communal a voté les conclusions du préavis N° 3/2002 accordant un crédit de Fr. 2'200'000.— pour les travaux de rénovation-transformation de l'immeuble « Les Cèdres », rue du Midi 11.

Le chantier a débuté le 24 juin 2002 pour se terminer le 31 janvier 2003. Les travaux d'aménagements extérieurs ont été exécutés en été 2003, après qu'un premier décompte ait laissé apparaître une économie par rapport au budget.

Sur proposition de la commission de gestion, la Municipalité porte à votre connaissance le décompte final des travaux.

<b>Récapitulatif</b>	<b>Devis</b>	<b>Facture</b>
CFC 1 – Travaux préparatoires	Fr. 100'000.—	dans CFC 2
CFC 2 – Bâtiment	Fr. 1'287'000.—	Fr. 1'474'394.20
CFC 3 – Equipement exploitation	Fr. 109'000.—	Fr. 117'609.95
CFC 4 – Aménagements extérieurs	Fr. 181'000.—	Fr. 160'355.90
CFC 5 – Frais secondaires	Fr. 374'000.—	Fr. 323'102.15
CFC 9 – Mobilier	Fr. 149'000.—	Fr. 75'841.50
	Fr. 2'200'000.—	Fr. 2'151'310.70
- facturation soumissions		Fr. 4'660.—
- subvention pour panneaux solaires		Fr. 2'200.—
- don		Fr. 500'000.—
<b>Total du coût effectif</b>		<b><u>Fr. 1'644'450.70</u></b>

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 22 janvier 2004.

Au nom de la Municipalité  
le Syndic le Secrétaire



Dominique Rigot P.-A. Perrenoud